

Si tu ne défends pas tes droits aujourd'hui, tu risques de les perdre demain!

Une des missions de l'OGBL consiste à défendre activement les intérêts des jeunes salariés, des étudiants et des jeunes en voie de qualification professionnelle. Et une des missions du Département des Jeunes de l'OGBL est d'assurer la formation syndicale des jeunes pour qu'ils soient en mesure de lutter pour leurs droits.

Le Département des Jeunes regroupe l'ensemble des membres de l'OGBL jusqu'à l'âge de 35 ans.

Se syndiquer à l'OGBL, c'est d'abord être acteur de son avenir tout en étant soutenu par une force sociale puissante. L'OGBL lutte contre toute tentative d'exploitation et de précarisation des jeunes.

Nous revendiquons:

- des conditions de travail adéquates, des salaires équitables et des heures de travail réglées,
- une bonne formation et des perspectives pour la carrière professionnelle,
- qu'il n'y ait plus de nouveaux types de contrats de travail précaires,
- la lutte conséquente contre le chômage.

Ne reste pas silencieux!
Nous t'écoutons et sommes prêts
à agir ensemble!
Engage-toi!

